

Travail en hauteur

Objectifs

- Acquérir les connaissances et les compétences nécessaires pour l'utilisation optimale des EPI contre la chute ;
- Réduire les risques de chute et les conséquences de celle-ci ;
- Améliorer le confort du travail en hauteur tout en répondant aux exigences légales et aux normes actuelles.

Public-cible

Tout travailleur susceptible d'utiliser des EPI pour accéder à son poste de travail ou pour se protéger de la chute ; Divers corps de métiers sont concernés : l'énergie et les télécommunications, le génie civil, et de nombreux métiers du bâtiment.

Durée

1 jour de cours (100 % de taux de présence)

Prérequis

Avoir une forme physique et une aptitude psychologique suffisantes pour les travaux en hauteur.

Contenu

Connaissances théoriques
Législation

Connaissances générales sur les EPI et les particularités des travaux en hauteur.

Sélection des ancrages et nœuds de base.

Système de retenue.

Système antichute.

Système de maintien au travail.

Installation de ligne de vie temporaire.

Démonstration d'un set de sauvetage.

Principes de base pour l'accès et la mise en place de la zone de travail en hauteur (CFST337.13)

Lieu

Centre de formation Courtepin, Rte de l'Industrie 49, 1791 Courtaman

Coûts hors TVA

Membres	Fr. 400.00
Non-membres	Fr. 520.00

Titre délivré

Certificat de formation d'une validité de 2 ans.

Aide financière

Prestations Parifonds
Fr. 450.00 par jour de cours